

Rapport RSE

2021

Sommaire

ÉDITORIAL	3
VMI EN QUELQUES CHIFFRES	4
NOTRE ÉCOSYSTÈME ET NOS PARTIES PRENANTES	5
NOS VALEURS ET NOTRE RAISON D'ÊTRE	6
LES ENJEUX RSE DE L'ENTREPRISE VMI	7
GOVERNANCE & ÉTHIQUE	8-13
#1 Organisation et gouvernance	9
#2 Présentation de LINXIS GROUP	10
#3 Pilotage de la démarche RSE de VMI	11
#4 Respect de l'éthique	12
#5 VMI adhère au Pacte Mondial des Nations Unies	13
LA DÉMARCHE SOCIÉTALE	14-18
#1 S'engager et s'ancrer davantage auprès de nos territoires	15
#2 VMI, un acteur impliqué et actif au sein des organisations professionnelles	16
#3 Contribuer à l'innovation	17
#4 Encourager l'insertion professionnelle	18
LA DÉMARCHE SOCIALE	19-26
#1 La santé des salariés	20
#2 La sécurité des collaborateurs	21
#3 Le bien-être des collaborateurs au travail	22
#4 Les avantages sociaux	23
#5 La lutte contre la discrimination	24
#6 La formation et l'évolution de carrière	25
#7 Permettre à chacun des collaborateurs de s'exprimer	26
LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE	27-30
#1 Réduire son empreinte environnementale	28
#2 Trier et valoriser nos déchets	29
#1 Privilégier l'éco-conception	30
DÉMARCHE D'AMÉLIORATION EN CONTINU	31-33





“ Il nous faut aller beaucoup plus loin et plus vite, de façon déterminée, active et engagée. ”



Le monde change et prend désormais clairement conscience de ce que nous sommes, en tant que consommateurs, et en tant qu'acteurs de la Société. Il prend conscience de l'impact de nos décisions et de nos actes, en tant qu'espèce particulière de l'ensemble du Vivant.

Nous, entreprises et acteurs économiques, devons donc assumer avec lucidité et enthousiasme la responsabilité sociétale et environnementale incontestable qui nous incombe. Face à ce devoir, sans doute avons-nous déjà mis en œuvre des réponses sans le savoir, tel M. Jourdain et sa prose.

Mais les enjeux sont aujourd'hui urgents et vitaux. Il nous faut aller beaucoup plus loin et plus vite, de façon déterminée, active et engagée.

C'est le sens de cette démarche RSE, construite et pilotée, que nous avons commencé à mettre en œuvre en 2021.

Nous voulons ainsi contribuer à une économie positive par un développement durable de nos activités, du local au global, par la mise en marché de solutions technologiques innovantes, responsables et maîtrisant leur impact.

Nous poursuivons également notre démarche globale d'amélioration de la qualité, de développement durable, de bien-être au travail et d'ancrage territorial, conformément aux référentiels ISO 9001, ISO 14001 mais également aux principes du Global Compact des Nations Unies.

Le monde change, et nous nous engageons à y assumer avec volontarisme notre part.

Dominique DENOËL
CEO

VMI EN QUELQUES CHIFFRES

Effectif (en 2020)
222



Chiffre d'Affaires

54.1 M€



Présence export

89
PAYS



+70 ANS

Expérience



VMI propose des solutions de mélange premium couvrant l'ensemble des besoins process des industries de la Boulangerie et de l'Agroalimentaire, de la Cosmétique et de la Pharmacie.

Du laboratoire aux unités pilotes jusqu'aux plateformes de production, notre engagement sur le long terme vise à apporter efficacité et innovation, pour répondre aux enjeux de développement et de performance de nos clients sur le long terme.

Les solutions VMI couvrent le cycle de vie global des installations :

- développement de process industriel en avant-projet ;
- conception-ingénierie, installation et mise en route ;
- formation et bonnes pratiques ;
- maintenance ;
- optimisation in situ des outils de production avec les équipes selon l'évolution de l'activité de nos clients.

NOTRE ÉCOSYSTÈME ET NOS PARTIES PRENANTES



Cartographie de l'écosystème

 Cette cartographie permet d'identifier **tous les acteurs** susceptibles d'influencer l'entreprise et de prendre en considération les attentes de chacun.





“ NOUS SOMMES ENGAGÉS DANS UNE DÉMARCHE DE CO-DÉVELOPPEMENT DURABLE CONDUITE AVEC NOS CLIENTS ET PARTENAIRES.

Pour être plus compétitifs chacun et ensemble, enrichir les circuits courts et efficaces, réduire notre empreinte environnementale et contribuer à une dynamique vertueuse permettant, notamment, le développement de l'emploi dans notre région et en France.

LA SYNERGIE ET L'INNOVATION

Pour aider nos clients à relever les défis de leur marché, nous nous engageons à proposer des solutions élaborées et innovantes, tout en respectant l'impératif de temps et de coût.



L'EXCELLENCE ET LA PERFORMANCE

Nous visons l'excellence et la performance, pour être leaders dans chacun de nos marchés. Les valeurs d'engagement dans l'excellence opérationnelle, de professionnalisme passionné, de respect et de confiance sont incarnées par nos actions quotidiennes.



EXPERTISE COLLECTIVE ET AGILITÉ

Nous mutualisons l'expertise et le savoir-faire de nos collaborateurs pour une capacité d'adaptation et une réactivité optimale. Avec pour finalité de proposer une offre globale clé en main à forte valeur ajoutée, adaptée au marché spécifique de chacun de nos clients.



LES ENJEUX RSE DE L'ENTREPRISE VMI



Gouvernance & éthique



La démarche
environnementale



La démarche sociétale



La démarche sociale

GOUVERNANCE & ÉTHIQUE

VMI s'engage à respecter les règles de bonnes conduites en matière de pratiques commerciales et organisationnelles.

Elle se doit d'être responsable envers ses collaborateurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Ainsi, VMI s'engage à respecter toutes les lois en lien avec l'éthique des affaires.





#1

Organisation et gouvernance

VMI est dirigé par **Dominique Denoël**. Il est assisté par les membres du comité exécutif, qui pilote l'ensemble des responsabilités de l'entreprise :

Cartographie des processus

MANAGEMENT & PILOTAGE DU SYSTÈME QSE VMI

- **M1 | Pilotage du SMI***
 - Analyse des données, mesure et surveillance
 - Planification & déploiement du SMI (politique, objectifs, actions)
 - Revue de direction
- **M2 | Amélioration du SMI***
 - Maîtrise documentaire
 - Traitement des non conformités
 - Actions préventives et correctives
 - Audits internes



PROCESSUS DE RÉALISATION

- Vente et suivi
 - R1 | Vente et suivi affaires Food & Boulangerie
 - R2 | Vente et suivi affaires Santé & Chimie
 - R3 | Service clients
- R4 | Planification
- R5 | Conception et développement
- R6 | Achats
- R7 | Production

PROCESSUS SUPPORT

- S1 | Ressources humaines
- S2 | Ressources informatiques
- S3 | Maintenance équipements et installations
- S4 | Ressources financières

CLIENT



* SMI : Système de Management Intégré

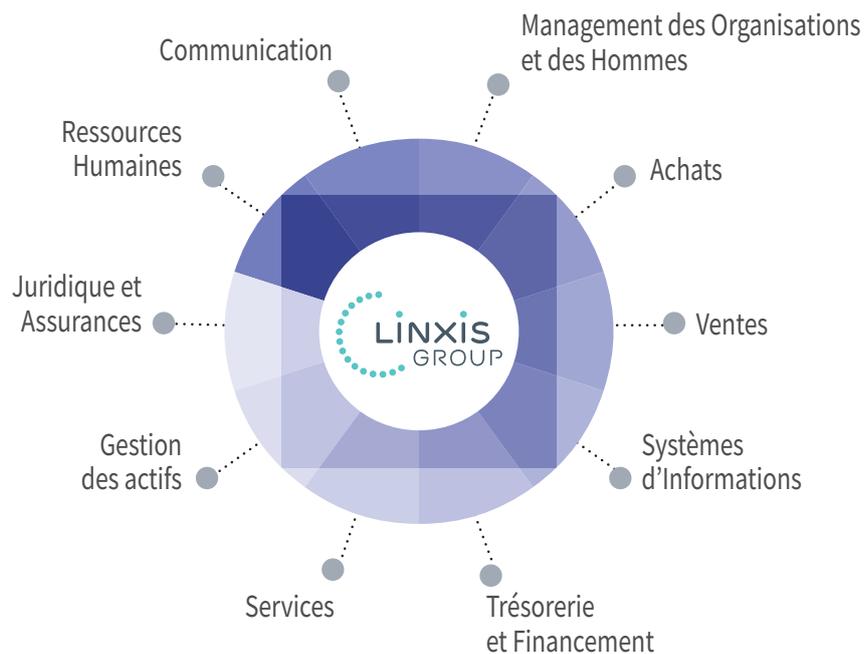
#2

Présentation de LINXIS GROUP



LINXIS Group fédère des entreprises leaders sur leur marché.

Elles sont intégrées sous une gouvernance commune développée de concert au sein d'un Comité Exécutif Groupe qui intègre les Dirigeants des filiales. Les sociétés de LINXIS Group sont dirigées par un esprit d'entreprise solide, et travaillent ensemble de façon transparente. Notre gouvernance d'entreprise couvre ainsi l'ensemble des métiers de l'entreprise et appréhende pour chacun la gestion des risques.



Notre culture de la performance est pilotée par des objectifs, des points d'action et des processus rigoureux.

1

Planification stratégique détaillée et suivi de son déploiement

2

Revue d'activités mensuelles

3

Réunions mensuelles des Dirigeants des sociétés

4

Prévisions trimestrielles et projections par rapport au budget initial

5

Communautés intra-entreprises : Services, Achats, Marketing, IT

#3 | Pilotage de la démarche RSE de VMI



La politique RSE de VMI est portée par le Directeur auprès du Comité Exécutif VMI au sein duquel les grandes orientations stratégiques sont validées.

Elle fait intégralement partie des projets discutés lors des revues de direction annuelles.

La démarche RSE est pilotée par la Responsable QSE, épaulée par un Comité de Pilotage qui se réunit trimestriellement afin de déterminer le plan d'action des mois à venir et faire le point sur les indicateurs de suivi.

Ce comité de pilotage est composé du Directeur, de la Directrice Marketing et Développement Digital, du Directeur RH et de la Responsable QSE.

L'une des responsabilités du Comité de Pilotage est d'associer l'ensemble des acteurs de l'entreprise dans chacune des actions qui sont programmées.

L'entreprise communique régulièrement sur ses actions RSE auprès de ses parties prenantes.

Cette démarche inclut donc l'ensemble de l'entreprise.



#4 | Respect de l'éthique



Le respect de la concurrence

VMI se conforme au droit relatif au respect de la concurrence (Article 101 et suivant du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne), et interdit les comportements illicites et illégaux à l'ensemble des collaborateurs.



La prévention de la corruption et des conflits d'intérêts (Loi Sapin II)

VMI veille à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs contre les comportements abusifs afin d'éviter les conflits d'intérêts et lutter contre la corruption.

La transparence

VMI se veut honnête et transparente envers ses parties prenantes. Pour cela, elle a mis en place une **Charte Fournisseurs Responsables**.



Le respect des Conventions Internationales du Travail

VMI condamne le recours au travail des enfants n'ayant pas atteint l'âge minimum requis pour travailler en vertu des conventions C138 et C182 de l'OIT. VMI dénonce également le recours au travail forcé et obligatoire tel qu'il est défini dans les conventions C29 et C105 de l'OIT.

Pour cela, l'entreprise VMI demande à travers sa Charte Fournisseurs Responsables de faire respecter des conduites conformes au droit international. Celle-ci a pour objectif de partager des valeurs sociétales et un engagement commun en matière de développement durable.



#5 | VMI adhère au Pacte Mondial des Nations Unies

Depuis 2021, VMI est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.



LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES

== DROITS DE L'HOMME

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'homme

✦ NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

🌊 ENVIRONNEMENT

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

🔗 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies sont dérivés de : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux en matière de Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, et la Convention des Nations Unies contre la Corruption.

Tuesday, April 27 2021

H.E. António Guterres
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Dear Mr. Secretary-General,

I am pleased to confirm that VMI Linxix Group supports the Ten Principles of the United Nations Global Compact on human rights, labour, environment and anti-corruption. With this communication, we express our intent to implement those principles. We are committed to making the UN Global Compact and its principles part of the strategic culture and day-to-day operations of our company, and to engaging in collaborative projects which advance the broader development goals of the United Nations, particularly the Sustainable Development Goals. VMI Linxix Group will make a clear statement of this commitment to our stakeholders and the general public.

We recognize that a key requirement for participation in the UN Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (COP) that describes our company's efforts to implement the Ten Principles. We support public accountability and transparency, and therefore commit to report on progress within one year of joining the UN Global Compact, and annually thereafter according to the UN Global Compact COP policy. This includes:

- A statement signed by the chief executive expressing continued support for the UN Global Compact and renewing our ongoing commitment to the initiative and its principles. This is separate from our initial letter of commitment to join the UN Global Compact.
- A description of practical actions (i.e., disclosure of any relevant policies, procedures, activities) that the company has taken (or plans to undertake) to implement the UN Global Compact principles in each of the four issue areas (human rights, labour, environment, anti-corruption).
- A measurement of outcomes (i.e., the degree to which targets/performance indicators were met, or other qualitative or quantitative measurements of results).

Sincerely yours,

Mr. Dominique DENDEL
CEO



vminixing.com 

20, rue Armand de Broglie
P.A. des Maréchaux de Bretagne
Saint-Helene de Loupny
85600 Montaigu-Vendée - France

Tel : +33 (0)2 51 43 35 35
Fax : +33 (0)2 51 04 40 81
www.vminixing.fr
vminixing@vminixing.fr

S.A.S. au capital de 850 000 €
SIREN 548 050 344 00042
RCS Liège 047641497
N° de TVA : FR 205 205 246 B
Code NAF : 2893Z - TVA : FR 205 205 246 B

LA DÉMARCHE **SOCIÉTALE**

VMI s'engage au niveau sociétal en collaborant avec des entreprises locales, en contribuant à l'innovation et en encourageant l'insertion professionnelle.



#1

S'engager et s'ancrer davantage auprès de nos territoires



Par ses partenariats locaux et nationaux, VMI souhaite contribuer à la création d'emplois dans le secteur de l'industrie.

Cette démarche traduit la volonté de l'entreprise de développer le savoir-faire français et celui du territoire dans lequel elle évolue : les Pays de la Loire.

VMI s'engage davantage auprès de son territoire

• La French Fab

L'entreprise adhère depuis Janvier 2021 à la French Fab.

Ce label participe à la valorisation de l'Industrie Made in France.



• Communauté de Communes | Terres de Montaigu

Dans le cadre du programme national "Territoires d'Industrie" dont l'objectif est de redynamiser l'industrie française, VMI intègre pleinement les actions liées à la transition énergétique des entreprises, et les projets d'Écologie Industrielle territoriale.

Dans ce comité, regroupant plusieurs acteurs industriels locaux, nous partageons nos enjeux en termes de transition environnementale et énergétique et nous identifions ensemble les pistes d'actions qui permettraient d'y répondre. Ces contributions permettent d'alimenter le plan d'action du Plan Climat Terres d'EnAIRgie en cours d'élaboration par Terres de Montaigu.

• UIMV / réseau HSE Vendée

La sécurité, les conditions et la qualité de vie au travail, la réduction des impacts environnementaux font plus que jamais partie intégrante des facteurs de compétitivité des entreprises. Depuis 2015, nous appartenons au réseau HSE Vendée, animé par l'UIMV (Union des Industries Métallurgiques de la Vendée). Ce réseau regroupe aujourd'hui plus de 50 entreprises du département. Notre objectif est de partager nos bonnes pratiques et de construire ensemble une dynamique collective sur notre territoire économique.

• Audits croisés

Dans le cadre de notre SMI (Système de Management Intégré), nous avons fait le choix de compléter nos audits internes d'audits croisés. Ces audits, réalisés par des acteurs en Santé, Sécurité et Environnement de différentes entreprises départementales, permettent un éclairage différent et nouveau sur nos processus. C'est aussi l'occasion d'un partage de bonnes pratiques et d'un enrichissement communs, pour les audités et auditeurs.

Certification Origine France Garantie

VMI est certifié Origine France Garantie pour ses gammes de machines dédiées à la boulangerie artisanale (pétrins à spirale, batteurs 10/80l, fermenteurs).

Cette certification permet d'assurer aux utilisateurs et acheteurs la traçabilité de leur équipement, en donnant une indication précise sur son origine française.



VMI contribue au développement local

En collaborant avec plusieurs entreprises spécialisées dans la revalorisation et le recyclage des déchets.



#2

VMI, un acteur impliqué et actif au sein des organisations professionnelles



VMI sert les fabricants de la boulangerie et les industries agro-alimentaires, ainsi que les industriels de la pharmacie, cosmétique et chimie des spécialités.

S'impliquer

Acteur impliqué au sein des associations et syndicats représentant ces filières, VMI est membre actif depuis de nombreuses années de :

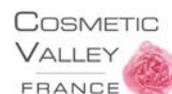
- **EKIP**

Syndicat professionnel des équipementiers français pour la boulangerie-pâtisserie, dont Dominique Denoël, CEO de VMI, est le Président.



- **COSMETIC VALLEY**

Association fédérant les acteurs clés de la filière cosmétique française. VMI est membre de son conseil d'administration.



Soutenir et promouvoir

Par ces engagements, VMI contribue au soutien et à la promotion du **savoir-faire et l'excellence** des métiers de la boulangerie et de la cosmétique/pharmacie.

L'apport de l'entreprise se concrétise par la conduite d'actions visant à développer l'innovation, l'exportation des activités de ses adhérents ainsi que le développement des compétences de la filière.

VMI soutient ainsi la **Coupe de France des Écoles**, concours biannuel qui récompense les meilleurs boulangers-pâtisseries en devenir.

Pérenniser le savoir et les compétences

Ses interventions régulières auprès d'universités et instituts de formation, tel que l'IMT à Tours, organisme de formation pour les métiers des industries pharmaceutiques, biotechnologiques et cosmétiques, s'inscrivent dans cette démarche de pérennisation du savoir et des compétences.

#3 | Contribuer à l'innovation



Depuis 2016, VMI est en partenariat avec le labcom de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Création de MIXI-LAB

Le laboratoire ONIRIS-GEPEA s'est associé à VMI pour créer et contribuer au financement du laboratoire commun MIXI-LAB, visant au développement de solutions innovantes en dispersion-mélange et à la structuration de systèmes alimentaires et non alimentaires.



Son objectif

L'objectif de ce labcom est de développer une recherche originale autour de l'identification, la mesure et l'évolution des propriétés de mélange en cours d'opération, pour des applications boulangerie dans un premier temps, puis dans d'autres domaines dans un second temps.



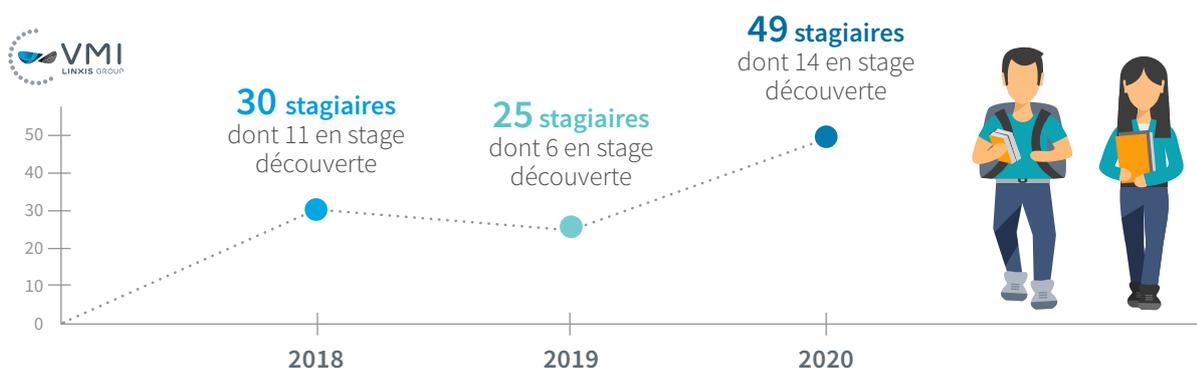
▲ Process Development Center VMI (laboratoires d'essais et d'analyses)

#4 | Encourager l'insertion professionnelle



Proposer des stages

L'entreprise a pour volonté d'accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle. Pour cela, chaque année l'entreprise accueille des stagiaires. 2020 s'est matérialisée par un engagement particulièrement fort pour accompagner les jeunes en difficultés dans leur recherche ou maintien de stage.



Partenaire de Trait d'Union

VMI collabore avec l'entreprise Trait d'Union, œuvrant pour l'insertion professionnelle d'hommes et de femmes en situation d'exclusion sociale

Trait d'Union s'engage également pour la protection de l'environnement en proposant des services de revalorisation et de recyclage des déchets.



PISTES DE DÉVELOPPEMENT...

- 1 S'engager dans des actions solidaires et développer des partenariats avec des associations locales.
- 2 Intégrer le plus grand nombre de collaborateurs dans nos actions solidaires.

LA DÉMARCHE **SOCIALE**

VMI s'engage à respecter les Droits Universels de l'Homme ainsi que les droits fondamentaux du travail, reconnus par l'Organisation Internationale du Travail.

L'entreprise garantit également à ses collaborateurs des conditions de travail décentes.

VMI mise en outre sur son capital humain, en mettant en avant le savoir-faire et le savoir-être de ses collaborateurs. Cette gestion passe également par la recherche du bien-être des salariés et la valorisation de leurs compétences.

VMI a ainsi mis en oeuvre une GPEC (Gestion des emplois et des compétences) depuis 2008.





#1

La santé des salariés



VMI veille à la prévention des risques et à la préservation de la santé de ses salariés.

Mutuelle et assurance prévoyance

Une mutuelle complémentaire de soins pour ses salariés et leur famille a été mise en place depuis 2007, et une assurance prévoyance “incapacité, invalidité, décès” depuis le 1^{er} janvier 2000 pour l'ensemble des salariés.

Ces deux régimes de santé sont pris en charge à 100 % par l'employeur.

Absence enfant malade

VMI permet, par accord d'entreprise, 2 jours d'absence rémunérée à 100 % pour accompagner un enfant hospitalisé de moins de 14 ans, et 4 jours d'absence rémunérée à 50 % pour un enfant malade de moins de 12 ans, par an.

Pour préparer l'avenir

VMI pense aussi à la vie de ses salariés une fois leur carrière terminée. C'est pourquoi un régime de surcomplémentaire retraite (dit Article 83) est intégré à la rémunération de certaines catégories de personne, soit 40 % des salariés.

Ce régime permet de capitaliser 6 % du salaire brut annuel sur un plan épargne débloable à la retraite. Ce dispositif est abondé au 2/3 par l'employeur.



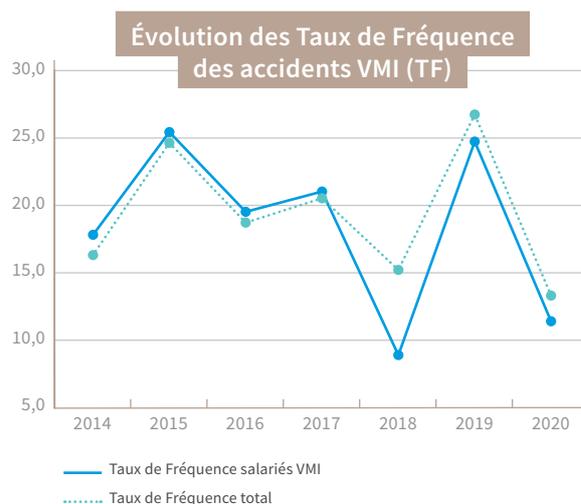
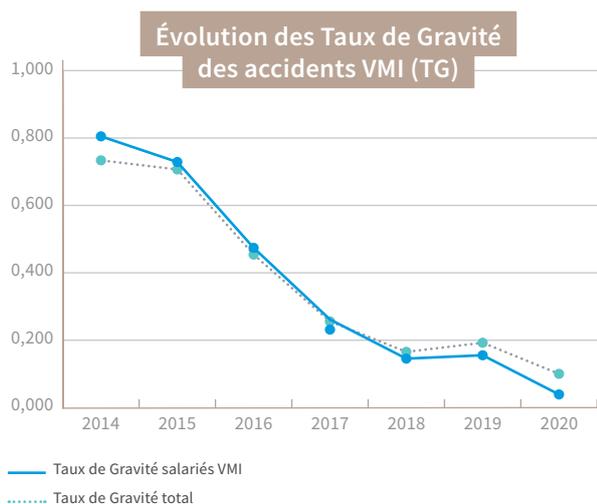
#2

La sécurité des collaborateurs



VMI œuvre activement à l'amélioration de la sécurité de toutes les personnes travaillant sur son site de Montaigu-Vendée, mais également lors d'interventions chez ses clients.

De ce fait, VMI s'engage à former ses collaborateurs afin d'avoir une meilleure analyse de leur environnement de travail et d'anticiper les risques d'accidents.



INITIATIVES

Projet TOPS 2021

Accompagnée par RESECUM et l'Union Industrie Métallurgie Vendée (UIMV), l'entreprise VMI a intégré un nouveau diagnostic appelé "TOPS" afin de gagner en efficacité industrielle en mettant les collaborateurs au cœur des actions à mettre en œuvre.

Ce projet aborde divers domaines comme la sécurité, l'ergonomie, les flux de pièces, les flux d'informations, la communication montante et descendante.

L'idée générale est de gagner en efficacité en améliorant significativement le quotidien des collaborateurs en production.

La démarche se veut simple et transparente.



#3

Le bien-être des collaborateurs au travail



À travers différents accords, VMI s'engage à offrir les conditions nécessaires au bien-être de ses salariés au travail.

Le Comité Social et Économique

Le CSE joue un rôle dans le dialogue social de l'entreprise, en étant consulté sur l'activité et la gestion des œuvres sociales de l'entreprise. La qualité de ce dialogue est notamment matérialisée par une très grande ouverture et transparence au sujet des différents aspects touchant au fonctionnement et à la vie de l'entreprise.

Le Télétravail

VMI a mis en place un accord concernant le télétravail pour permettre aux salariés le

souhaitant d'exercer leur activité à distance quand cela est possible.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus globale sur la qualité de vie au travail. L'objectif étant de développer des outils permettant un équilibre satisfaisant entre vie privée et vie professionnelle.

La gestion du temps

VMI propose à ses salariés non-cadres une gestion du temps à 4 jours par semaine. Celui-ci contribue à la limitation des allers-retours entre le domicile du salarié et l'entreprise. Cette organisation permet une souplesse dans l'aménagement des horaires, la gestion de l'activité de l'entreprise et les besoins de ses clients. VMI se veut flexible en termes d'organisation et de rythme de travail.

Le nouveau site

Le nouveau site de l'entreprise pensé par VMI en 2017, a permis d'offrir aux salariés de meilleures conditions de travail. En effet, celui-ci offre : plus de luminosité naturelle pour l'ensemble des bureaux (pas de bureau à moins de trois mètres d'une fenêtre), une meilleure isolation des bâtiments, ainsi que des espaces semi-ouverts et des salles de réunion favorisant le travail en équipe.



#4 | Les avantages sociaux



Avantages financiers

L'entreprise a mis en place un accord de participation et d'intéressement, qui représente ces dernières années plusieurs mois de salaires des employés.

Comptent parmi les avantages sociaux des primes de vacances et de fin d'année, un compte épargne-temps et un accord Perco. Pour le personnel en déplacement, des primes spécifiques sont prévues.

La Direction mène tous les ans des négociations annuelles avec les partenaires sociaux qui permettent d'améliorer les conditions salariales des collaborateurs et le niveau des prestations sociales prises en charge par l'entreprise.

Restauration

Depuis 2009, VMI a mis en place un partenariat avec la société Chèque Déjeuner afin de permettre aux salariés de bénéficier d'un complément de rémunération.

L'entreprise met également à disposition des réfrigérateurs distributeurs de plats, d'encas et de boissons pour se restaurer.

Elle organise également des commandes de livraisons auprès de restaurateurs locaux.



#5

La lutte contre la discrimination



VMI veille à ne pratiquer aucune forme de distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale suivant les conditions prévues par la convention C111 de l'OIT, discrimination en matière d'emploi, et prévenir les situations allant contre ces principes.

Prévention contre le harcèlement

Afin d'assurer un environnement de travail serein, la mission du référent Harcèlement du CSE est d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement.

Il intervient en tant que médiateur et alerte les Ressources Humaines en cas de situation avérée, afin que des mesures visant à protéger l'intégrité personnelle des salariés soient prises.

Inclusion des personnes en situation de handicap

Pour pouvoir participer localement à l'inclusion des personnes portant un handicap, VMI a conclu un accord avec le sous-traitant Idem 85.

Cette entreprise spécialisée dans la mécanique industrielle, emploie majoritairement des personnes en situation de handicap.



VMI s'engage à accompagner ses collaborateurs seniors et en invalidité en aménageant leur poste et leur environnement de travail de façon sécuritaire.

VMI souhaite, par cet engagement, soutenir le maintien de l'emploi de ses salariés présentant des difficultés dans l'exercice de leur métier.

Mixité hommes/femmes

VMI s'engage à promouvoir la mixité entre les hommes et les femmes ainsi que l'égalité des chances pour chaque individu.

VMI s'engage également à garantir une égalité des salaires entre deux personnes ayant les mêmes responsabilités, quel que soit leur genre.



#6 | La formation et l'évolution de carrière



Formation

En 2020, les salariés ont eu accès en moyenne à **14 heures de formation**, soit l'équivalent de **2 jours de travail** dans l'année.

Un accent particulier est porté sur les formations liées directement ou indirectement à la sécurité.

Évolution

Pour compléter ce dispositif de formation, VMI a également mis en place dès 2008 une politique de gestion de compétences et de carrière (GPEC).

Depuis 2002, VMI organise chaque année des entretiens d'appréciation entre les collaborateurs et leur manager. Ceux-ci permettent à l'employeur d'évaluer les compétences professionnelles de ses collaborateurs et d'échanger sur les objectifs fixés, passés et à venir.

Ces échanges objectifs et préparés visent à faire progresser simultanément le salarié, l'employeur et par conséquent l'entreprise.

93 % des salariés ont eu accès à cet entretien en 2020.



Part des effectifs ayant eu un entretien individuel

OBJECTIF
EN 2021 100%

INITIATIVES

VMI a également intégré à son système de management une plateforme digitale qui permet de suivre l'évolution des compétences de chaque collaborateur en continu et propose à chacun un parcours de formation personnalisé.

#7

Permettre à chacun des collaborateurs de s'exprimer



VMI propose à tous ses salariés un environnement de travail sécurisé, reposant sur un dialogue social constructif.

Le rôle du Comité Social et Économique

Les membres du Comité Social et Économique jouent un rôle important dans ce point.

Celui-ci est composé de plusieurs pôles : représentation du personnel, prévention pour la santé et la sécurité des salariés, communication avec les employés, activités sociales et culturelles et commandes groupées

Il a pour volonté d'enrichir son offre afin de proposer à l'ensemble des salariés des meilleures conditions de travail.

Le rôle du Comité Éditorial

Un comité éditorial se réunit tous les trimestres pour discuter des sujets à relayer à tous, publiés sur l'intranet de l'entreprise.

Tous les thèmes peuvent y être traités en vue de mieux informer et favoriser la communication interne de l'entreprise.

PISTES DE DÉVELOPPEMENT...

1 Mettre en place des temps d'échanges réguliers entre les différents services afin de favoriser les flux d'information entre la direction et les collaborateurs.

2 Organiser des ateliers sur le bien-être et la santé des salariés.

3 Planifier des échanges de postes inter-services pour comprendre l'environnement et les contraintes de chacun.

LA DÉMARCHE **ENVIRONNEMENTALE**

VMI s'engage activement sur le plan environnemental en mettant en œuvre différentes actions.

L'entreprise veille au bon fonctionnement de sa gestion des déchets.

Elle souhaite s'investir davantage en développant la conscience environnementale de l'ensemble de ses collaborateurs.





#1 Réduire son empreinte environnementale

VMI souhaite réduire son empreinte environnementale en mettant en place des actions concrètes et mesurables.

Nouveaux locaux

En 2017, VMI a changé de locaux afin de gagner en efficacité et de répondre à ses perspectives de croissance.

Le pilotage de la conception du nouveau bâtiment a permis de prendre en compte des objectifs environnementaux, notamment la réduction des consommations d'électricité et de gaz.

Ces nouveaux locaux répondent aux exigences de la réglementation thermique RT 2012.



Le diag Eco-Flux

Diag Eco-Flux est un programme d'accompagnement personnalisé sur 12 mois proposé par Bpifrance et l'ADEME.

bpifrance



Ce projet permet de réaliser un diagnostic des pratiques environnementales de l'entreprise. Une fois les résultats connus, les auditeurs proposent un plan d'action afin d'optimiser les coûts et de réaliser des économies durables en réduisant les pertes d'énergie, les matières, les déchets et l'eau.

Économiser l'énergie

VMI a souhaité également optimiser ses ressources, en mettant en place des installations telles que : des robinets stop eau, de l'éclairage 100 % led, des climatisations réversibles et chauffages programmés, des détecteurs de présence et une isolation thermique dans l'intégralité de ses locaux.

Consommation annuelle de Gaz (kWh)



Consommation annuelle d'électricité (kWh)



PISTES DE DÉVELOPPEMENT...

- 1 Étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur son site afin d'utiliser une énergie plus respectueuse de l'environnement et moins coûteuse sur le long terme.
- 2 Analyser les consommations énergétiques hors période d'activité de l'entreprise, le soir et le week-end, afin de mettre en place des actions correctives visant à les réduire.
- 3 Organiser des temps de sensibilisation à l'éco-conduite auprès de ses salariés.



#2 | Trier et valoriser nos déchets

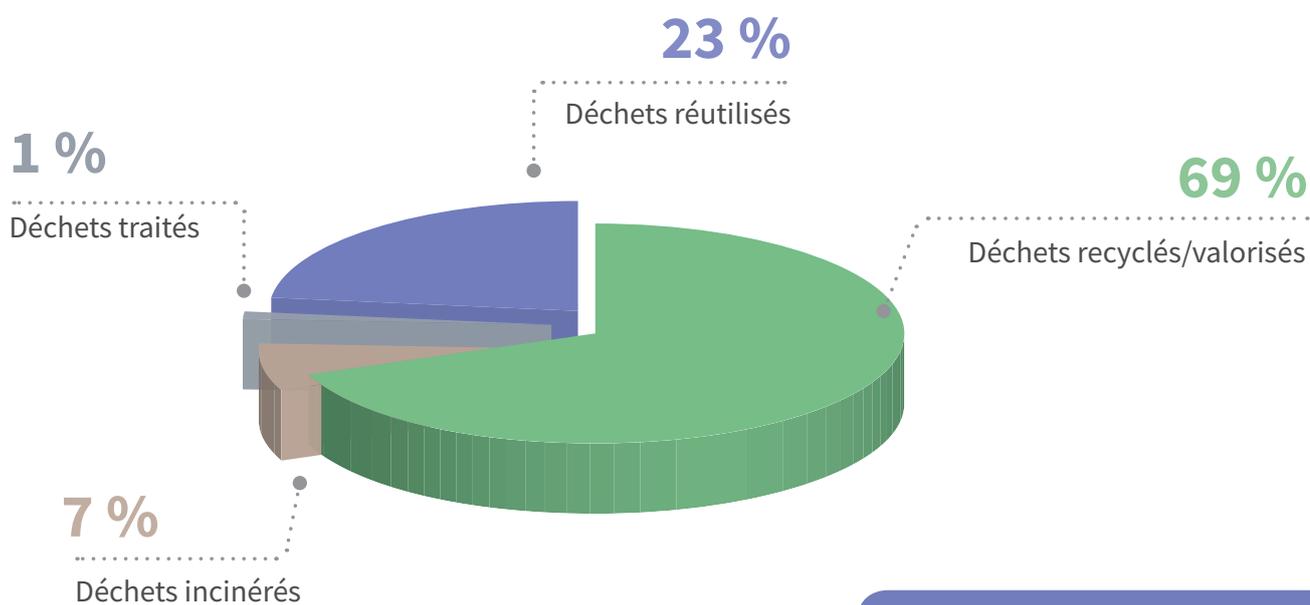
VMI veille au bon fonctionnement de sa gestion des déchets.

Trier les déchets

VMI trie ses déchets et étudie toute opportunité de recyclage pour un second usage. VMI contribue également à la valorisation de ses déchets.

Par exemple, la pâte boulangère est réutilisée comme nourriture pour les élevages porcins. Les cartons, le papier, les métaux et les palettes sont également revalorisés.

Ce graphique met en avant la part de déchets revalorisés et recyclés par VMI, soit **92 % des déchets**.



Répartition des déchets 2020

PISTES DE DÉVELOPPEMENT...

- 1 Optimiser sa gestion des déchets en recherchant de nouvelles filières de valorisation.
- 2 Développer des partenariats avec nos fournisseurs pour prioriser les éco-emballages.



#3 | Privilégier l'éco-conception

VMI intègre les enjeux de l'éco-conception à travers le cycle de vie de ses machines, depuis leur conception, en favorisant leur longévité et leur recyclabilité.

Diminuer l'impact environnemental

La mise en place de processus, puis d'usages moins impactants pour l'environnement, vise également à contribuer à la réduction de la consommation des émissions polluantes de la machine, tout en conciliant ses objectifs d'économie.

Dans sa stratégie d'éco-conception, VMI intègre trois aspects précis :

- **L'optimisation** de la consommation d'énergie
- **Une meilleure nettoyabilité** des machines
- **Un meilleur suivi** de la consommation

Pour cela, VMI utilise un logiciel permettant de réaliser une analyse du cycle de vie des machines. La finalité de cet outil est de diminuer l'impact environnemental des activités de VMI et de développer l'innovation écologique à travers l'optimisation des ressources et des matériaux.

Réduire la consommation d'énergie

Pour répondre à sa stratégie d'éco-conception, VMI a également conçu et développé une plateforme appelée **Octopus Solutions**, sur la base des technologies IoT (Internet of Things, ou encore Objets Connectés) et Data Mining, qui consiste en l'analyse de données et leur transformation en informations utiles pour nos clients.

À partir de machines VMI, des données sont collectées, analysées et traitées. Celles-ci sont restituées sous forme d'indicateurs et tableaux de bord visuels.

Ces informations donnent, entre autres, des clés de décisions pour contribuer à la réduction de la consommation énergétique des équipements.

Octopus Solutions
VMI connected machines 



DÉMARCHE D'AMÉLIORATION EN CONTINU



VMI a intégré à son système de management une politique QSE/RSE.
Celle-ci s'appuie sur quatre axes : la qualité, l'environnement, la santé et la sécurité.

NORMES ISO 9001 & 14001

VMI est certifiée ISO 9001 depuis 1998 pour le **management de la qualité** et a obtenu avec succès sa certification ISO 14001 en 2015 pour le **management de l'environnement**.

Ces deux certifications constituent des outils efficaces sur lesquels VMI s'appuie pour améliorer en continu son fonctionnement interne.

L'obtention de la norme ISO 14001 prouve que VMI souhaite réduire ses impacts sur l'environnement et s'engage davantage pour le développement durable.

La norme ISO 9001 garantit quant à elle une amélioration continue de la qualité.



DÉMARCHE D'AMÉLIORATION EN CONTINU



ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE RSE

L'entreprise a fait appel à l'association **Planet'RSE** afin d'améliorer ses performances en matière de responsabilité sociétale.

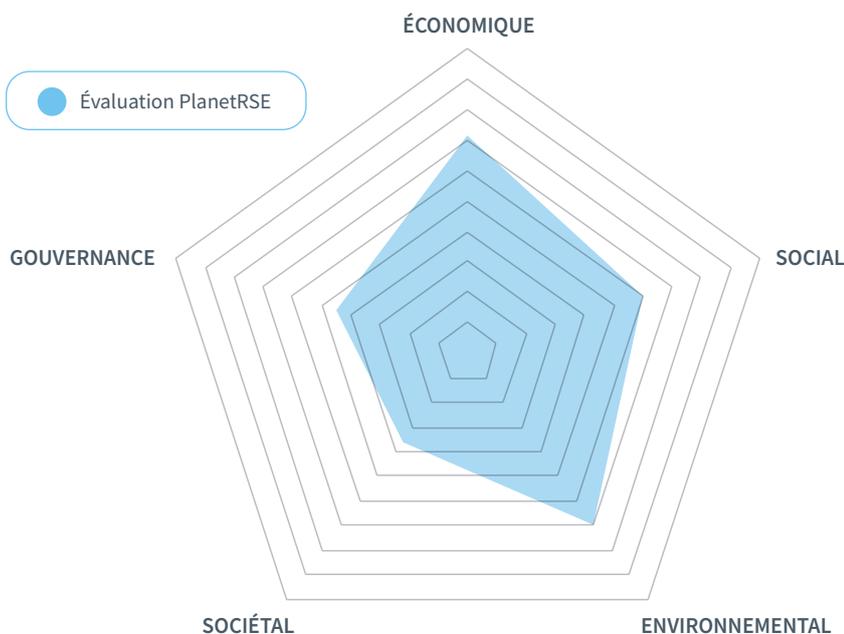
Pour cela, VMI a procédé à un audit de ses actions RSE afin d'évaluer la maturité de sa démarche et d'apporter des pistes d'amélioration.

VMI a obtenu la note de **569 sur 1000**
soit **Démarche RSE Confirmée** (de 501 à 650 points).



Note Planet'RSE	AXES RSE	Nb de points obtenus	sur	Nb de points total	Score en %
	ÉCONOMIQUE	20	/	28	71%
	SOCIAL	36	/	60	60%
	ENVIRONNEMENTAL	39	/	56	70%
	SOCIÉTAL	12	/	36	33%
	GOVERNANCE	10	/	20	50%

Évaluation Planet'RSE **569/1000**



PISTES DE DÉVELOPPEMENT...

- 1 Adhérer à la plateforme Ecovadis afin de piloter, d'évaluer et de faire progresser notre démarche RSE dans un référentiel partagé avec nos clients et partenaires.

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION EN CONTINU

LES ENGAGEMENTS RSE DE VMI

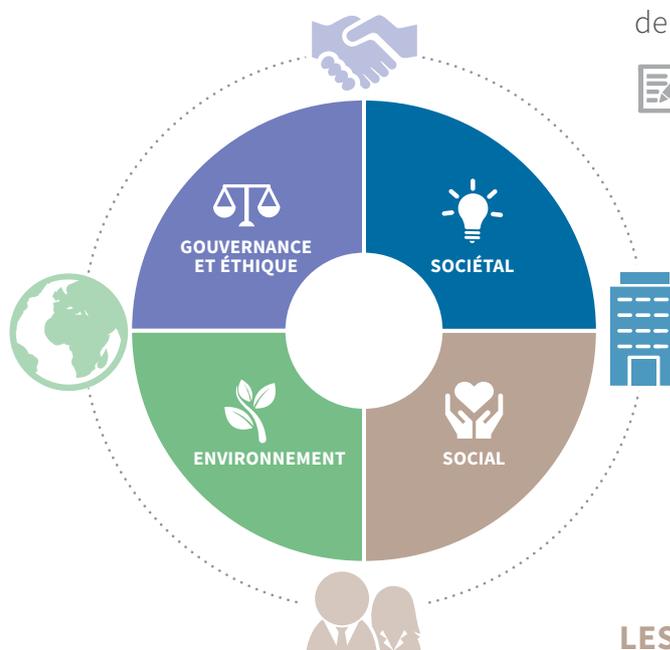
LES CLIENTS ET LES FOURNISSEURS

- Agir de manière éthique et responsable
- Mise en place d'une charte Fournisseurs Responsables
- Création d'instances de direction et de pilotage



LA SOCIÉTÉ

- Adhésion au Pacte Mondial de l'ONU
- S'engager et s'ancreur auprès de nos territoires et de nos filières
- Contribuer à l'innovation
- Contribuer à l'insertion professionnelle des plus jeunes et des personnes en situation de handicap



LA PLANÈTE

- Réduire les consommations énergétiques
- Valoriser et trier les déchets
- Favoriser l'éco-conception et la durabilité des équipements



LES SALARIÉS

- Veiller à la sécurité, à la santé et au bien-être des salariés au travail
- Accompagner la performance des salariés
- Management bienveillant



Outils de suivi et de pilotage



Document d'engagement



Certification



Partage de connaissances



Action et projet



Indicateur chiffré



Outil numérique



Edition 2021 | Crédits photos: Adobe Stock



VMI - 70 rue Anne de Bretagne
PA Les Marches de Bretagne
85600 Montaigu Vendée - France
T. +33 (0)2 51 45 35 35
communication@vmi.fr
vmimixing.com

A company of 